

Adhères à la Chambre Nationale des Ostéopathes L'organisation professionnelle et sociale indépendante des ostéopathes Français

En adhérant à la Chambre pour 2009 et pour 120 €

Vous pouvez bénéficier de notre RCP spécifique ostéopathe et de la Caisse de Solidarité juridique les «must» du marché. Vous serez de plus référencé(e) auprès des assurances et mutuelles avec lesquelles la Chambre a établi un contrat de partenariat.

Vous pouvez adhérer à la Chambre

1. Si vous êtes professionnel ostéopathe en exercice à titre principal, libéral ou salarié, déclaré en DRASS ou DDASS
2. Si vous exercez l'ostéopathie de façon indépendante et êtes à même de répondre par votre compétence aux besoins des patients et vous engagez à respecter la Charte de Qualité de la Chambre.

Comment adhérer ?

Il vous suffit d'envoyer le bulletin d'adhésion ci-dessous pour une inscription 2009 immédiate (à photocopier)
Pour tous renseignements, contactez-nous par téléphone, télécopie ou mail : cnosteo@cnosteo.com

Une RCP ostéopathe conforme à la loi Droits des malades est obligatoire pour tous les praticiens.

Inscriptions à adresser à Pierre Girard Président : L'arcade 26400 CREST tél : 04 75 25 53 93 / fax : 04 75 25 51 50
ou à Guy Roulier Secrétaire général : 23, rue d'Anjou BP 12359 49023 ANGERS CEDEX 02 tél : 02 41 87 76 65 / fax : 02 41 88 12 06
Bulletin téléchargeable sur notre site www.cnosteo.com

BULLETIN D'ADHÉSION À LA CHAMBRE NATIONALE DES OSTEOPATHES : Année 2009

Je soussigné : Nom....., Prénoms.....
Adresse professionnelle :
Tél : Fax : email :

INDISPENSABLE et SIMPLE : profitez de la facilité du prélèvement trimestriel :
Assurances et cotisation à la Chambre : contactez notre Conseiller au 02 41 05 18 15.

- Exerce en tant qu'Ostéopathe depuis :
- Autre profession, laquelle :
- Votre école de formation en Ostéopathie :
- Date du diplôme :
- Assuré en Responsabilité Civile Professionnelle conforme à la loi Droits des malades, couvrant les actes d'ostéopathie dans les conditions particulières. Nom de la Compagnie.....
- Souhaite bénéficier de la RCP conforme à la loi «Droit des malades» :
- Souhaite bénéficier de la Couverture juridique de la Chambre

JE JOINS :

- Attestation de la DRASS ou de la DDASS
- Mon C.V.:(parcours et copie diplômes en ostéo, copie d'autres diplômes)
- 2 photos d'identité pour réalisation de ma carte professionnelle.
- Un chèque : 120 euros à l'ordre de : Chambre Nationale des Ostéopathes (si pas de prélèvement *)

Le montant de la cotisation comprend :

- frais de fonctionnement - déplacements – réunions
 - 1 tampon professionnel - 1 caducée millésimé
 - 1 carte professionnelle - frais de secrétariat.
 - **La possibilité de bénéficier de la certification OsteoCert®**
- Engagement sur l'honneur quant à l'exactitude des renseignements ci-dessus.

*** Profitez de la facilité du prélèvement trimestriel et de l'ensemble de nos prestations.**

Bulletin à retourner à Pierre Girard D.O. Immeuble l'arcade 4, rue W. Booth 26400 Crest

Fait àle.....

Signature